



HAL
open science

Freins et leviers conjoncturels de la participation pour la planification de l'espace maritime. Fiche thématique 2

Laurie Tissière, Sarah Petrovitch

► To cite this version:

Laurie Tissière, Sarah Petrovitch. Freins et leviers conjoncturels de la participation pour la planification de l'espace maritime. Fiche thématique 2. [Rapport de recherche] Université de Nantes (FR). 2021. hal-03272213

HAL Id: hal-03272213

<https://hal.science/hal-03272213>

Submitted on 28 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chaire maritime

Chaire de recherche sur les dynamiques des activités humaines en mer et la planification de l'espace maritime

Fiche thématique n° 2

Freins et leviers conjoncturels de la participation pour la planification de l'espace maritime

Laurie Tissière, Sarah Petrovitch



L'espace maritime est le théâtre d'un ensemble de pratiques émergentes en matière d'aménagement parmi lesquelles la planification de l'espace maritime vise la définition, généralement « participative », d'une stratégie de partage de la mer. Dans ce contexte, la Chaire maritime mène une réflexion sur la démarche française de mise en œuvre de la planification de l'espace maritime métropolitain en explorant la question des leviers et des freins du processus de participation des acteurs maritimes.

À cette fin, un regard rétrospectif a été posé sur l'élaboration du volet stratégique des Documents stratégiques de façade (DSF), au sein des Conseils maritimes de façade. En parallèle d'une enquête qualitative menée auprès d'une dizaine d'acteurs maritimes, une fouille documentaire sur la participation à la planification de l'espace maritime

européen a eu vocation à comparer et consolider les enseignements de l'expérience française.

Le présent document s'inscrit dans un jeu de fiches de synthèse des résultats publiés dans un rapport de recherche (Tissière L., 2020, La participation dans le champ de l'aménagement de l'espace maritime. État de l'art et bilan critique des expériences françaises et étrangères) disponible à ce lien : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02972991>.

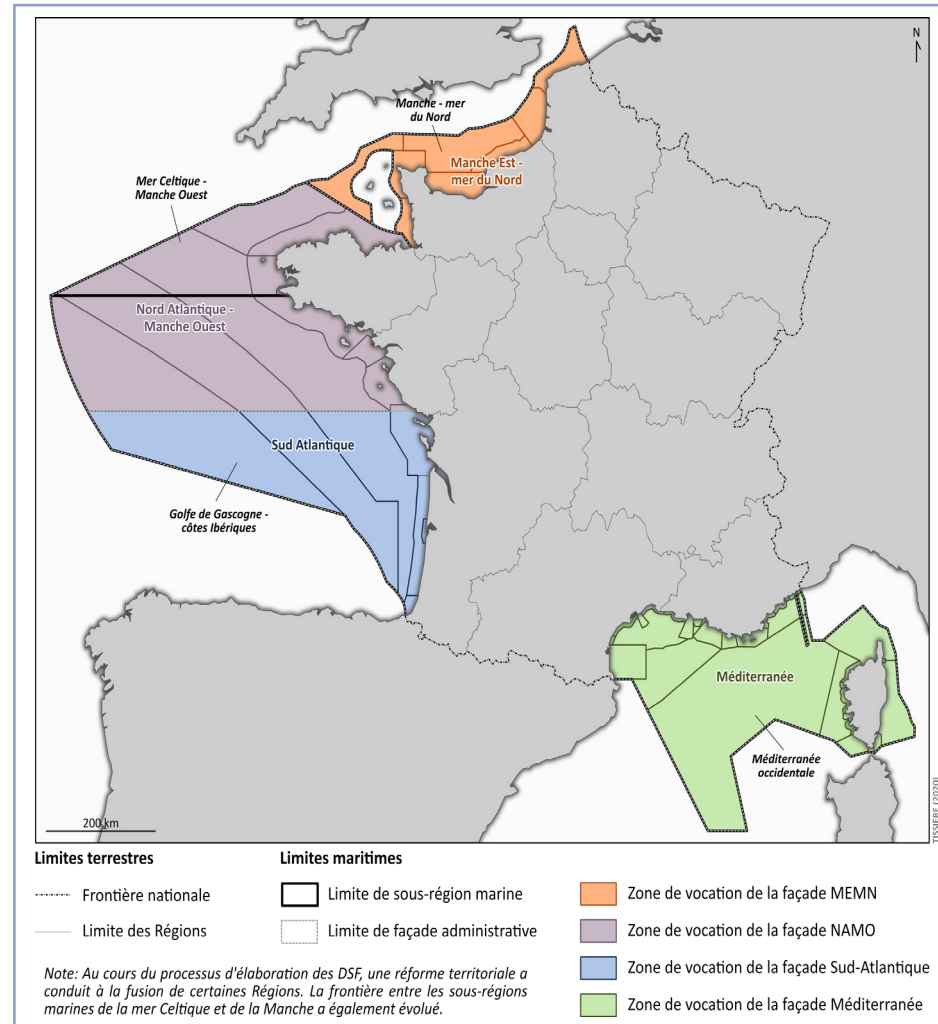


Nous avons postulé que le processus de participation interagissait avec deux externalités :

- Le contexte temporel, c'est-à-dire les événements marquants qui environnent le processus et le déroulement de programmes d'aménagement connexes ;
- Le contexte géographique, c'est-à-dire les particularismes spatiaux et territoriaux de chaque façade maritime.

Nous avons donc porté une attention particulière à la variabilité inter-façades de la participation, déterminée par les choix de découpage administratif (voir la figure ci-après).

De plus, nous avons cherché à identifier les effets d'aléas locaux, nationaux et internationaux, ainsi que des dispositifs



parallèles de participation sur la planification de l'espace maritime.

Par ailleurs, nous avons cherché à vérifier que le caractère maritime de la participation en matière de planification impliquait quatre prérequis :

- Une préoccupation environnementale renforcée ;
- Une difficulté pour appréhender les dimensions spatiales, sociales et culturelles de l'espace maritime ;
- Une fragmentation institutionnelle ;
- Une identification des parties prenantes plus difficile que sur le continent.

Quatre principaux résultats ont été dégagés de cette recherche.

1) Les enjeux du découpage géographique administratif

Alors que le découpage administratif semble avoir été peu discuté avec les acteurs, notre étude a montré que trois configurations ont rendu plus difficile le processus de participation :

- Lorsque des collectivités territoriales étaient concernées par plusieurs sous-régions marines (ce qui a été modifié avec les façades administratives) ;
- Lorsque le découpage divisait un territoire terrestre ou maritime bien identifié par les acteurs ;
- Lorsqu'à l'inverse, le découpage réunissait des territoires terrestres ou maritimes marqués par une certaine conflictualité (politique, culturelle...) (Tissière, 2020).

Par ailleurs, les acteurs ont exprimé la difficulté à opérer un jeu d'échelles, à adapter la granularité spatiale du DSF, limités par les façades administratives et les cartes de vocation (Tissière, 2020).

2) Les effets de la « maritimité » sur la participation

Nos recherches ont mis en évidence que la maritimisation de l'aménagement n'était pas évidente pour les acteurs continentaux ou littoraux. Leur participation a donc soulevé des questions en matière de légitimité et de connaissance (Tissière, 2020).

Aussi, la concertation maritime semble se distinguer de la concertation à terre sur trois aspects :

- L'échelle spatiale à considérer est plus étendue ;
- Le tissu d'acteurs à associer est plus complexe ;
- La mer et le littoral côté ter-

restre doivent être conjointement pris en compte.

3) Les configurations locales, productrices de variabilité inter-façade

La concertation, et par conséquent les DSF, ont pris des formes très variables selon les façades administratives. D'après notre étude, cette variabilité s'est exprimée à deux niveaux :

- La méthode dans la mesure où chaque façade a fait des choix opérationnels différents ;
- Le jeu d'acteurs car les configurations socio-institutionnelles ne sont pas les mêmes d'une façade à l'autre (Tissière, 2020).

Si cette variabilité reflète des structures et des dynamiques localisées, notre étude a montré qu'elle pose des difficultés d'adaptation pour les acteurs nationaux, notamment pour

les opérateurs énergétiques (Tissière, 2020).

4) La concertation, un processus non linéaire

Les acteurs interrogés ont exprimé que le processus de participation a été marqué par différentes perturbations :

- Changement de majorité politique, au niveau local ou national ;
- Mise à l'agenda d'un projet d'aménagement tel que le développement de l'éolien flottant ou l'extension du réseau d'Aires marines protégées ;
- Apparition d'une revendication nouvelle de la part de participants ;
- Aléa international de type « Brexit » qui renouvelle la priorité des discussions pour les acteurs impactés, etc. (Tissière, 2020).



Ces principaux résultats peuvent être mis en perspective avec les démarches de planification spatiale maritime qui ont été menées au sein de l'Union européenne (UE).

1) La variabilité intra-européenne de la mise en œuvre de la Directive-Cadre Planification de l'espace maritime

A ce jour, les États membres sont à des niveaux de transposition et d'application très variables de la Directive-cadre pour la Planification de l'Espace Maritime (DCPEM). Nous distinguons deux cas de figure diamétralement opposés, entre lesquels existe une diversité de situations nationales :

- Les États membres qui ont adopté des plans nationaux ou locaux en amont de la DCPEM (ex. : Allemagne, Portugal ou Belgique) ;
- Les États membres qui sont aux

prémices d'une politique d'aménagement planifiée de l'espace maritime, aujourd'hui limitée à un cadrage général national ou à des démarches d'expérimentation localisées (ex. : Grèce, Italie, Estonie).

2) Un rapport différencié à la participation, d'un État membre à l'autre

De la même manière, la doctrine de participation pour l'aménagement maritime est plus ou moins parvenue à maturité selon les États membres, même si de nombreux dispositifs participatifs sont hérités de précédentes réglementations environnementales (nationales ou européennes). Le constat est d'autant plus contrasté d'un pays à l'autre que le contexte politique et historique de chaque État membre de l'UE produit autant de variations internationales dans le rapport à la participation.



PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES

A l'issue de cette étude, les travaux pourraient être approfondis selon deux perspectives.

1. Acquérir plus de connaissances sur les façades Sud-Atlantique et Méditerranée pour poursuivre la comparaison inter-façades de la mise en œuvre française de la planification concertée de l'espace maritime et pour améliorer la compréhension des facteurs conjoncturels de la participation.
2. Mettre en perspective la chronologie des itinéraires de concertation de la planification de l'espace maritime et des politiques connexes d'aménagement, avec les aléas extérieurs, pour mieux identifier les effets des temporalités sur la participation.

RESSOURCES

- Bouleau, G., Carter, C., & Thomas, A. (2018). Des connaissances aux décisions : La mise en œuvre des directives européennes sur l'eau douce et marine. *Participations*. 21 (2), pp. 37-64.
- Brewer, J. (2017). Actualizing marine policy engagement. *Dialogues in Human Geography*. 7 (1), pp. 45-49.
- Flannery, W., Clarke, J., & McAteer, B. (2019). Politics and power in Marine Spatial Planning. In J. Zaucha & K. Gee, *Maritime Spatial Planning : Past, present, future*. Palgrave Macmillan. pp. 201-218.
- Kirkfeldt, T. S., van Tatenhove, J. P. M., Nielsen, H. N., & Vammen Larsen, S. (2020). An ocean of ambiguity in Northern European marine spatial planning policy designs. *Marine Policy*. 119. 104063.
- Ritchie, H., & Ellis, G. (2010). «A system that works for the sea»? Exploring Stakeholder Engagement in Marine Spatial Planning. *Journal of Environmental Planning and Management*. 53 (6), pp. 701-723.
- Stojanovic, T., & Gee, K. (2020). Governance as a framework to theorise and evaluate marine planning. *Marine Policy*, 120. 104115.